

## **1- Résidence Daniel Guilhen**

- charges des logements

Le calcul des charges a été réalisé. Il apparait un rappel de charges pour chaque logement, en raison

- d'une augmentation du prix des pellets (rappel 2020 et 2021) ,
- d'une augmentation de certains tarifs (EDF)
- d'une mise à jour des formules de calcul,

En raison des diverses pannes de chauffage survenues depuis cet automne, le conseil municipal s'interroge quant à la facturation supplémentaire de ces charges. Une étude plus approfondie sera menée.

- chauffage : M. SCHMITT nouveau chauffagiste est intervenu à la résidence D. Guilhen et a procédé au nettoyage de l'installation. Il a réussi à remettre en route la chaudière et a constaté que les entretiens précédents n'avaient pas été réalisés de façon optimale. Il a informé la commune que la grille et les vis de fixation devait être changées.

Il est d'accord pour effectuer l'entretien de l'installation, et commandera les pièces nécessaires.

## **2- Personnel municipal**

Estelle BOULAY, agente technique, est placée en mi-temps thérapeutique à partir du 1<sup>er</sup> mars, à raison de 17h30/semaine (max 12 mois). Elle travaillera en commune les lundi, mardi matin et vendredi. Elle participera parallèlement à un bilan professionnel de compétences en lien avec le centre de gestion. La commune prendra en charge l'intégralité de son salaire et percevra les remboursements du CDG54 dans le cadre du contrat de l'assurance statutaire.

Il est proposé de recourir

- à un emploi saisonnier
- à un alternant

Ce point fera l'objet de discussion ultérieurement, lorsque les pistes auront été explorées (contact auprès des écoles et lycées agricoles, auprès du cdg54, sélection de candidats éventuels pour l'emploi saisonnier).

## **3- CCAS : Repas des anciens – 6 mars**

Le repas des anciens se tiendra le 06.03.22 à la salle des fêtes René Bertin. 40 personnes sont inscrites (+ de 55 ans).

Les dépenses sont partagées entre la commune et le foyer rural.

#### **4- Accueil des nouveaux habitants / remise des prix Maisons fleuries**

La manifestation d'accueil des nouveaux habitants se tiendra le 29 avril 2022 à 18h à la salle R. Bertin.

Lors de cette manifestation,

- les prix du concours des maisons fleuries seront également remis aux habitants
- les labels récemment obtenus par la commune (3 Libellules + 3 fleurs) seront mis à l'honneur

La presse sera invitée.

#### **5- Elections (tour de garde + panneaux affichage)**

Le tableau des tours de garde est joint en annexe.

Le scrutin se déroulera sans doute à la mairie (sous réserve de l'accord du Préfet), les panneaux électoraux stockés dans le jeu de quilles seront réutilisés.

#### **6- Sirtom / présentation étude tarification incitative**

La présentation est jointe en annexe.

#### **7- Chantiers trottoirs + roseaux**

Le prochain chantier de réfection des trottoirs est prévu le 27/02.22

La coupe des roseaux est prévue le 05/03/22.

#### **8- Don du sang**

Une opération de don/collecte de sang est prévue le 10 mars à la salle des fêtes R Bertin.

#### **9- Point divers**

Affaire au tribunal administratif : un nouvel expert a été désigné par la Présidente du tribunal

Commission communale des impôts directs : 08/03/22 à 18h

Popcom : la commune est favorable pour participer aux actions proposées par PopCom en 2022 (Partir en Livre, activités ados, chantier été ...)

Projets déposés au titre des fonds FEADER : projet d'améliorations des chemins (déposé par l'AFR) et projet de création d'un café associatif

Ces deux dossiers ont fait l'objet d'une réponse positive et ont été sélectionnés par les services de la Région pour une aide FEADER (respectivement 100% et 70%). Des pièces complémentaires seront demandées par les services de la région. Ces points feront l'objet de discussion lors de prochains conseils municipaux.

#### Participation aux charges des écoles de Conflans

Un enfant est scolarisé à Conflans et la commune de Conflans sollicite une participation financière de 390 € pour 2021.2022. Le conseil municipal valide la proposition.

*Prochain conseil municipal : 01/04/22*

La Maire

Maud LORENZI

